

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 21 Mars 2025

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Sylvie TROTIN, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Francis FRANCHET, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Jean-Pierre SERRIE, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Brigitte LESIEUR, Frédérique CUGULLERE, Bernard CONSTANS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à Gilles GUILLAUME, M. Lucy FERRER ayant donné procuration à Mme Marie DARNER, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à Mme Marie-Josée VIEGAS, Mme Colette GONZALVES ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA, Mme Vanessa ALBERICH ayant donné procuration à Mme Claude CAMPS, M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à M. Jean-Francis FRANCHET, M. Michel CUGULLERE ayant donné procuration à Mme Frédérique CUGULLERE, M. Caroline LANGLAIS CONSTANS ayant donné procuration à M. Bernard CONSTANS, M. Alain GRIEU ayant donné procuration à Mme Brigitte LESIEUR

Secrétaire de séance : Mme Marina PICORNELL

Objet : 2024/03/05 : Affectation des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-14 portant sur l'arrêté des comptes de la collectivité ;

Considérant que la commune dispose d'un budget unique ;

Considérant que, l'exercice 2024 étant clôturé et le Compte Financier Unique approuvé, il convient de présenter de procéder au report et à l'affectation des résultats 2024 ;

Considérant les résultats 2024 de la section de fonctionnement et de la section d'investissement suivants :

Les résultats de fonctionnement 2024 en €	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2023	6 982 321,40
PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EN EXERCICE 2024	704 592,32
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024 A AFFECTER EN 2025	7 870 813,89

Les résultats de la section d'investissement 2024 en €	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2023	-455 996,59
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024	-1 161 566,76
RESTES A REALISER EN DEPENSES	5 187 091,65
RESTES A REALISER EN RECETTES	462 525,00
SOLDE DES RESTES A REALISER EN DEPENSES/RECETTES	-4 724 566,65
BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	5 886 133,41

Il est donc proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 7 870 813.89€ de la manière suivante :

- 5 886 133.41€ pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à l'article 1068 du Budget Primitif 2025
- Le reste, soit 1 984 680.48 € sera reporté en section de fonctionnement en recette au compte 002 du Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats 2024 telle que détaillée ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'élu délégué en la matière à signer tout acte utile.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 28 Mars 2025

PUBLIÉ LE... 04 AVR. 2025

Le Maire,

Laurence AUSINA *

